



Deux articles ¹ parus récemment dans la Nouvelle République mettent en avant la **résurrection de la maternité de Chinon**

, au bord de la fermeture au début des années 2000 en raison du faible nombre d'accouchements, résurrection permise par le développement d'une

politique en faveur d'une approche plus physiologique de la naissance

et d'une plus grande

personnalisation de l'accompagnement

. Cette politique s'est traduite par l'installation d'une salle « nature », l'accueil des sages-femmes libérales en plateau technique

²

et peut-être bientôt l'ouverture d'une maison de naissance. Et elle a apparemment permis de conquérir un nouveau public.

Au delà du cas de Chinon, on assiste depuis quelques années à un essor important des salles nature, pôles physiologiques ou encore supposées « maisons de naissance » dans les maternités.

Qu'en est-il précisément ? Cette nouvelle offre est-elle en phase avec les aspirations des parents ?

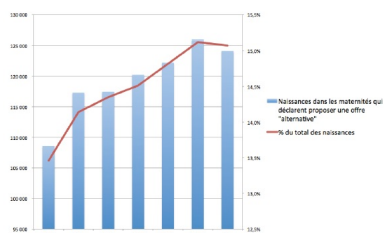
Augmentation des accouchements dans les maternités proposant des alternatives à la médicalisation classique Pour y voir plus clair, nous avons repéré systématiquement les annonces faites par les maternités (notamment sur leurs sites). Résultat : 72 maternités³, dans 41 départements, soit de l'ordre d'un établissement sur sept, déclarent disposer d'une « salle nature », d'un « espace physiologique » voire d'une « maison de naissance » ; quelques autres mentionnent des équipements plus limités comme une baignoire ou des ballons.

Afin de mesurer l'attractivité de ces établissements, nous avons regardé l'évolution des accouchements dans la période 2005-2011, pendant laquelle ont commencé à se développer les salles nature. On constate que les accouchements dans ces maternités ont crû de manière sensible puisqu'on est passé de 108 500 à 124 000 naissances entre 2005 et 2011.

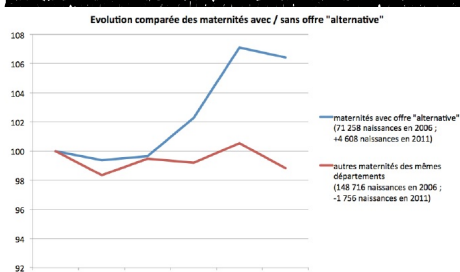
Une demande croissante pour des approches moins médicalisées

Écrit par CIANE

Mercredi, 22 Mai 2013 10:44 - Mis à jour Mercredi, 22 Mai 2013 11:17



Source : données de la Direction de l'Accès aux Soins de Santé et de l'Assurance Maladie



Département	Pourcentage des accouchements dans les maternités avec offre "alternative"	Nombre de maternités avec offre "alternative"
Gironde	23%	3
Ille-et-Vilaine	30%	1
Indre et Loire	8%	1
Isère	33%	3
Jura	62%	2
Loire	14%	1
Loire-Atlantique	22%	2
Maine et Loire	36%	1
Manche	23%	1
Marne	25%	1
Haute-Marne	82%	2
Oise	30%	1
Pas de Calais	12%	1
Pyrénées Atlantiques	29%	2
Pyrénées Orientales	40%	1
Raz Rhin	89%	6
Haut Rhin	11%	1
Savoie	66%	1
Haute Savoie	40%	3
Saône et Loire	70%	5
Tarn	65%	2
Vaucluse	15%	1
Vendée	16%	1
Vienne	26%	1